L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 6 AOUT.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ESPAGNE.

Paris, 4.—On dit que les troupes françaises qui gardent la frontière espagnole ont reçu des renforts, et qu'on a ordonné des mesures rigoureuses pour empêcher les carlistes en uniforme de franchir les Pyrénées.

ANGLETERRE.

Londres, 5.—Pendant la discussion de la loi qui règle le culte public, à la Chambre des Communes, d'Israeli, faisant [illegible] à la lutte engagée sur le continent entre l'Eglise et l'Etat, a exprimé la conviction que quelque tranquille que puisse être l'état général de l'Europe, il y a en œuvre des éléments qui préparent de grands troubles.

FRANCE.

Paris, 5.—Aujourd'hui l'Assemblée a achevé le vote de tout le budget, et le président Buffet a déclaré la clôture de la session.

Londres, 5.—Arrivé: La France.

WASHINGTON.

Restitution tardive.

Washington, 5.—On a reçu de notre ville, aujourd'hui, au département du Trésor, 400 dollars pour le fond de conscience.

Les wagons de poste de Philadelphie sont venus hier soir et ce matin comme à l'ordinaire, sans avoir été retenus à Baltimore, et ils ont quitté Washington hier soir et ce matin passant par la route de Hinckley, comme précédemment.

Il est à peu près certain que M. Hinchley continuera à faire ce service, sachant que Tom. O. Scott l'acceptera s'il ne le prend pas, et confiant dans le Congrès pour lui accorder l'indemnité extraordinaire qu'il a demandée.

Décision de l'avocat général.

Washington, 5.—L'avocat général a décidé que le contrat pour un service additionnel de postes entre San-Francisco, le Japon et la Chine, tel qu'il est stipulé par la loi du 1er juin 1872, est toujours en vigueur, et que la compagnie des steamers de la malle du Pacifique a le droit de faire inspecter ses nouveaux steamers en fer; en vue de les livrer au service.

Il a décidé que un maréchal des Etats-Unis ayant une saisie sur des marchandises pour sauvetage, a le droit de prendre la propriété saisie sous sa garde, et de la retenir jusqu'à ce qu'il en ait été disposé par la Cour qui a prononcé la saisie.

On a publié un article portant que le secrétaire Bristow avait dit qu'à la prochaine session du Congrès il se proposait de demander que la loi relative à l'émission de 300 millions de bons 4 1/2 pour cent fut amendée de manière à porter le taux de l'intérêt à 5 0/0, et l'émission à 500 millions. On disait aussi que dans l'opinion du secrétaire, il ne pouvait négocier avec succès l'emprunt à 4 1/2 pour cent.

Ces assertions ont été hautement démenties ou prétend qu'aussitôt que le secrétaire aura disposé de l'emprunt 5 0/0, il prendra des mesures pour négocier immédiatement après le 4 1/2 0/0, et qu'il ne prévoit aucun embarras dans cette opération.

Pendant le mois de juillet dernier, il a été reçu au bureau des lettres au rebut 367,464 lettres. De ce nombre 230,908 viennent des Etats-Unis, 22,392 de l'étranger et 38,800 des lettres perdues; 24,643 ont été renvoyées pour non affranchissement, et 5,161 pour fausses adresses.

Observations Météorologiques.

Washington, 5.—Pour les Etats du Golfe, baisse du baromètre, élévation de la température. Vents de l'ouest et du sud. Temps partiellement couvert.

NEW YORK.

Affaire Beecher.

New-York, 5.—On dit que le général B. F. Butler a reçu un télégramme qui l'appelle à Brooklyn, et qu'il y sera ce soir. Frank Moulton a dit aujourd'hui à un reporter de l'Eagle, de Brooklyn, qu'il était disposé à comparaître devant le comité Beecher.

Marine.

New-York, 5.—Arrivés: le Lansing, le Wm. [illegible], le Regulator; Arrivés à destination: le Margarita, le Mandarin, le Mynher, le Galveston, l'Albert, le Mary Creed, le Scandia, le Tirrade. [illegible] a débarqué 3/4 de million.

New-York, 5.—Arrivé à destination: [illegible].

New-York, 5.—Arrivé le steamer Crescent City, de la Havane.

New-York, 5.—Arrivé: Le steamer City of Galveston de la Nouvelle-Orléans.

MEMPHIS

Elections.

Memphis, 5.—Il y a plus d'animation à propos des élections qui ont lieu demain, qu'on n'en a vue depuis plusieurs années. La question des droits civils étant carrément posée, les deux partis paraissent [illegible].

On a parlé des forces de police extraordinaires pour maintenir l'ordre, et tous les cabarets devront être fermés. On ne craint aucune échauffourée, quoique les passions des partis soient très surexcitées.

ST-PAUL.

Grêle.

St-Paul, 5.—La région Nord-Ouest du Minnesota a été visitée hier soir par un ouragan de grêle qui a causé de grands dégâts aux récoltes dans le comté Mecker. Une dépêche dit que la destruction des récoltes est complète sur le parcours de l'ouragan. A Fontenac, sur le lac Pépin, l'église Baptiste a été frappée et détruite par la foudre.

FORTERESSE MONROE.

Marine fédérale.

Forteresse Monroe, 5.—Le steamer des Etats-Unis Despatch, ayant à bord le comité naval du Congrès, a passé en vue ce matin, et il est resté la journée à l'arsenal de Norfolk; il est venu ici à 4 heur. du soir, et il s'est passé ici une couple d'heures pour visiter le Fort, après quoi il est parti pour Philadelphie.

Le navire S. Peter a rencontré un gros temps en vue du Cape Horn, et a perdu son grand perroquet ainsi que ses haubans.

RICHMOND.

Incendie.

Richmond, Va., 5.—La bâtisse ronde du Chesapeake et Ohio Rail Road, à Stanton, a brûlé ce matin.

Beaucoup de machines qui se trouvaient dans ce bâtiment ont été tous retirés à l'exception de deux qui ont été complètement détruites; les autres ont été quelque peu endommagées par la chaleur. La perte est estimée à 50,000 dollars. Le feu a pris naissance dans la boutique du forgeron.

PROVIDENCE.

Providence, 5.—Les directeurs de l'Institution Franklin, caisse d'épargne, qui a été accablée l'automne dernier par la faillite Sprague, ont décidé de remettre l'institution entre les mains d'un receveur si l'Etat fermer. Des complications causées par la mort d'Edwin Hoyt, à New-York, ont précipité ce résultat.

ST-LOUIS.

Escroquerie.

St-Louis, 5.—Il y a eu aujourd'hui à la Bourse une grande émotion causée par la nouvelle que Alexandre Donnan et Cie. avaient falsifié des reçus de l'entrepôt de coton pour une valeur de $100,000 à $150,000, et que deux autres banques de la ville étaient atteintes pour une somme de $50,000. Donnan et un ou deux autres membres de cette maison ont été arrêtés, et on fera une enquête cette après-midi.

OMAHA.

Indiens.

Omaha, 5.—Le bruit court qu'on a vu les Indiens dans le voisinage de Sherman, Wyoming, hier soir. Le maire de Laramie City, Wyoming, a demandé au général Ord de la cavalerie pour protéger les bestiaux et les autres citoyens.

PITTSBURG.

Triste événement.

Pittsburg, (Penn.) 5—John Léopold qui a perdu sa femme et ses quatre enfants dans l'inondation est devenu fou.

GALVESTON.

Galveston, 5.—Une dépêche spéciale adressée aux News de Brownsville dit: un des mulets volés récemment sur la réserve militaire était hier entre les mains de la police de Matamoros.

Des peaux volées reviennent au Texas par mégarde. Les peaux de plusieurs vaches écorchées à Brownsville ont été réclamées par l'inspecteur. Depuis l'année dernière plusieurs milliers de peaux volées au Texas ont été embarquées à Matamoros pour Bagdad, et de là pour l'Europe.

CINCINNATI.

Succès des Démocrates.

Cincinnati, 5—Les démocrates ont emporté le Kentucky par 50,000 voix de majorité.

Elections.

Cincinnati, 5—L'hon. B. J. Robinson, du comté Decatur, Indiana, a été nommé aujourd'hui pour représenter au Congrès le deuxième district de cet Etat.

Incendie d'un steamer.

Cincinnati, 5.—L'opérateur du télégraphe à Aurora, (Indiana) annonce que le steamer Pat Rogers a été brûlé ce matin, à un mille au-dessous d'Aurora; environ vingt personnes ont perdu la vie; les victimes sont principalement des dames. On attend bientôt de nouveaux détails.

Cincinnati, 5.—Il n'y aucun nom du sud-ouest ni du sud-est dans la liste de ceux qui ont péri pendant l'incendie du Pat Rogers. Le bateau et la cargaison qui se composait, outre le coton, du bétail, des moutons et porcs, sont totalement perdus. Le nombre des passagers et tous les livres ont été détruits. Le bâtiment était évalué à $40,000.

AURORA.

Incendie d'un steamer.

Aurora (Ind.) 5.—L'incendie qui a éclaté à bord du steamer Pat. Rogers a pris naissance vers 5 heures du matin, dans les balles de coton qui se trouvaient à l'arrière du bateau. Ce dernier a été immédiatement dirigé vers le rivage, mais il est devenu ingouvernable. Les pilotes pensent que la drosse du gouvernail était coupée, et que le feu est l'œuvre d'un incendiaire. Le bateau est allé à la dérive sur un banc de sable et s'est échoué.

Les flammes, au lieu de s'étendre le long du premier pont, ont fait une éruption dans la cabine et dans la chambre des pilotes et ont tout balayé sur le second pont. Les passagers étaient tous éveillés. Les embarcations aussitôt. Beaucoup de personnes furent transportées à terre, mais d'autres dans leur frayeur sautèrent dans l'eau, et ceux qui ne furent pas noyés atteignirent le débarcadère après avoir été entraînés longtemps par le courant. Il y avait plus de cent personnes à bord du bateau; mais quelle est la proportion de ceux qui sont réellement perdus, c'est ce qu'on ne sait pas encore.

Cincinnati, 5.—Voici telle qu'on l'a dressée à 10 heures du soir, la liste de ceux qui sont perdus, ou qui manquent par suite de l'incendie du steamer Pat Rogers.

Manquent: MM. Madden, de la Nouvelle-Orléans, Charles Dittman, de Newtona, Kentucky. L. R. Stewart, de Madison, Indiana.

[illegible] Smith, de Madison.

[illegible] Snyder et Jacob Light, de Cincinnati.

[illegible] Little et son enfant, William C. Brown, de Cincinnati.

Sauvés: E. O. Ely, Oswego, New-York. W. S. Kinsley, Oneida, New-York. William Allison, Cincinnati. Miss Emma Bowden, Louisville, dangereusement brûlée à la tête. B. J. Dayton, New-York. John W. Miller, Louisville. Wm Barplow, Portsmouth. H. Graves, comté de Shelby, Kentucky. J. H. Yelman, Lexington, Ky. George Mcenlve, Chicago, jeune garçon. Ferd. Madden, Nouvelle-Orléans, jeune garçon, dont le père manque. Mike Crohan, Madison, Ind. A. J. Crone, Naysville, Ky. Fed. Schube, Carrollton, Ky. F. Swallace, Cincinnati. F. Myers, Covington, et B. R. Cottinger, New Haven, Ky. F. Stone, Caroline du Nord—brûlés. Alexander J. Cunny, Newport, Ky.; brûlure à la figure. Lerois Nable et Jas. Stapleton, Vevey, Indiana. Henry Fresh, I. M. White, Louisville. C. F. Newell, Springfield, Mass. George C. Buchanan, Louisville. Miss C. H. Och, Aurora, Indiana. Miss M. F. Eastman, Miss. Richard Sturgis, Hanover, Ind. Miss L. J. Williams, Louisville. A. M. Perrie, Nashville. Dr. H. H. Turpin, Washington city. M. Tuttle, Cincinnati. Theo Bannell, Paduah, Ind. W. Jewett, Cincinnati. G. W. Baker, Cincinnati. R. J. Moore Rosewood, Indiana.

On est sûr que les suivants sont perdus: Miss Lizzie Gormer et Jacob Gormer, Madison, Ind. Miss Kohennach et une dame allemande, non reconnue, avec un enfant trouvé flottant sur un matelas, morts et non reconnus.

Chas. Bissinger, J. R. Stevart, Madison, Charles Dittman Bilot, supposés noyés, ainsi que Jacob Mansbacher et Rudolph Drieker.

On n'a pu retrouver onze passagers et cinq hommes de l'équipage.

Plus tard.—Le professeur Plats et D. N. White de Louisville se sont tous les deux noyés. Sur les 45 passagers sauvés, 37 sont venus à Cincinnati. Quelques-uns des plus grièvement blessés sont soignés à Aurora. Les citoyens de cette localité font tout ce qu'ils peuvent pour ces malheureux. Demain on draguera la rivière pour retrouver les corps des dernières victimes.

Voici les compagnies d'assurances atteintes par cet incendie:

L'Etna, 3,000 dollars, l'American, 3,500, le Farmers, l'Alliance, le Louisville, le Merchants, 2,500 chacune, la Commercial, l'Eureka, la National, 5000 chacune; l'Enterprise, 5000. Total, 37,500 dollars.

PASSES.

Passes du Sud Ouest, 5. Midi.—Baromètre 30 05. Léger vent d'est nord-est.

Ni arrivée ni départ.

RIVIERES.

Etat du fleuve, etc.

Vicksburg, 5 août.—Montant: le Carrie V. Kountz a monté hier soir.

Descendant: Cherokee à 2 heures du matin.

Le fleuve baisse de 2 pouces depuis 24 heures.

Temps chaud et clair. Tout est tranquille.

Memphis, 5.—Le fleuve a monté de 3 pouces.

Partis: le Henry Ames et le Future City pour la Nouvelle-Orléans.

Evansville, 5.—Temps couvert et chaud. La rivière a monté d'un pied.

Cairo, 5.—1 a pris avant midi. Temps clair. Le mercure est à 74.

Louisville, 5.—La rivière baisse. Il y a sept pieds deux pouces dans le canal. Temps clair et agréable.

St-Louis, 5.—Arrivés: l'Atlantic et le Moore, de la Nouvelle-Orléans.

Partis: Le Belle of Sereveport et le City of Quincy pour la Nouvelle-Orléans.

Le fleuve baisse. Le chenal jusqu'à Cairo devient mauvais. Fortes pluies hier soir et ce matin.

MARCHES.

Marchés Européens.

Liverpool, 5, 3 heures 30 du soir.—Le coton est plus ferme. Ventes 15 mille balles y compris 5,400 américaines. Pour la spéculation et l'exportation 3,000. Uplands 8 1/8 d. Orléans 8 3/8 d.

Livraison en août de Savannah ou Charleston pas au-dessous du good ordinary 8 1/8 d.

Livraison août pas au-dessous du low middling 8 3/16 d.

Livraison août de la Nouvelle-Orléans, pas au-dessous du low middling, 8 5/16 d.

Livraison septembre et octobre de Savannah ou Charleston pas au-dessous du low middling 8 3/8 d.

Livraison octobre de Savannah ou Charleston, pas au-dessous du good ordinary 8 3-16 d. Cargaison de la nouvelle récolte de Savannah ou Charleston pas au-dessous du good ordinary 8 3/8 d.

Londres, 5.—L'Erie est à 30 1/4. Les Consolidés de 92 3/8 à 92 1/2.

Paris, 5.—La rente est à 63 francs 30 centimes.

Marchés américains.

New York, 5, midi.—Le coton est généralement tenu plus haut. Ordinary 15 5/8 c. Good ordinary 16 1/8. Strict good ordinary 16 5/8 c. Low middling 16 1/8 c. Middling 17 c. Middling Alabama 17 1/8 c. Middling Orléans 17 3/8 c. Les ventes à terme sont lourdes. Livraisons août sur la base du low middling 16 3-16 à 16 1/4. Septembre 16 1/2 à 16 9-16. Octobre 16 1/2.

New-York, 5.—Les actions sont lourdes et un peu en baisse. L'argent à 2. L'or à 9 3/8. Le change à 30 jours, à 488. A vue à 4 90 1/2, les gouvernements sont lourds, les bons d'Etats calmes et nominaux.

New-York, 5.—Le coton est en hausse à la clôture. Middling uplands 17 à 17 3/8. Ventes du jour: 541 balles. Recettes nettes: 235; brutes 1226.

Les ventes à termes sont fermes à la clôture. Ventes: 10,300 balles, comme suit: août, 16 1/4 à 16 9/32; septembre, 16 9/16 à 16 29/32; octobre, 16 17/32; novembre, 16 7/16 à 16 15/32; décembre, 16 15/32 à 16 1/2; janvier, 16 9/16 à 16 3/8; février, 16 3/4; mars, 16 15/16.

New-York, 5 au soir.—Les 6 de 1861 à 118 3/8. Les 5-20 de 1862 à 111. Les 64 à 115 3/8. Les 65 à 116 5/8. Les nouveaux à 116 1/8. Les 67 à 117 1/2. Les 68 à 117 1/2. Les nouveaux 5 111 3/4. Les 10-40 à 113 3/8.

Valeurs Louisianaises à 20. Les nouveaux à 21. Levées, les 6 à 20; les 8 à 23.

Pittsburg, 5.—La rivière a douze pieds six pouces et baisse. Temps frais et couvert.

New-York, 5.—L'article financier du Post dit que le marché de Wall street continue d'être calme et est resté ferme aujourd'hui. Les bruits d'une reprise du commerce et d'un réveil décidé de nos grandes industries après la dépression causée par la panique, prennent de la consistance. Les bons du gouvernement sont fermes et en hausse sur la cote d'hier.

Les bons d'Etat ont été l'objet de fortes transactions ainsi que ceux de chemins de fer. L'argent est de 2 à 3 pour cent. Les emprunts à terme sur garanties collatérales approuvées sont cotés comme suit: 60 jours 4 pour cent jusqu'au fin décembre, et jusqu'à la fin de l'année, 7 pour cent; à ces taux il n'y a aucune difficulté pour se procurer n'importe quelle somme.

Les banques sont plus fortes qu'elles ne l'ont été pendant plusieurs années, et l'on a toutes raisons de croire que le marché monétaire opérera au moins aussi facilement pour les emprunteurs pendant le reste de l'année.

L'or a ouvert à 109 3/8 et a fait depuis 109 1/8 à 109 1/4. Sur les emprunts d'or le taux a été de 2 0/0 pour porter. Le change étranger est coté pour les affaires de 4.87 1/2 à 1/2 à 4.90, pour les effets de banque de premier ordre sur Londres.

Le marché des actions était irrégulier à l'ouverture, mais en somme les prix étaient plus élevés pendant la première heure. Il y a eu une hausse de 1 1/8 à 3/8 pour cent; à partir de 4 heures, les prix ont baissé et au moment où nous écrivons ils sont au plus bas de la journée.

Amendements à la Constitution de la Louisiane.

Le Secrétaire d'Etat publie dans le journal officiel le texte des amendements proposés par la dernière Législature et sur l'adoption desquels le peuple de l'Etat sera appelé à voter à l'élection de novembre 1874.

Voici le texte du premier de ces amendements:

No. 1 L'émission de Bons consolidés autorisée par l'Assemblée générale de l'Etat, à la session régulière de 1874, est par le présent déclarée créer un contrat valide entre l'Etat et chaque détenteur des dits Bons, que l'Etat n'invalidera par aucun moyen. Les dits Bons seront une obligation valide de l'Etat en faveur de tout détenteur, et aucune cour n'empêchera le paiement du principal et des intérêts des dits Bons ou la levée et la perception d'une taxe dans ce but; pour assurer la levée, la perception et le paiement de cette taxe le pouvoir judiciaire sera exercé quand cela sera nécessaire.

La taxe requise pour le paiement du principal et de la dette des dits bons sera [illegible] ainsi que les Bons aient été payés en principal et intérêts, et le montant sera payé par le Trésorier de l'Etat aux détenteurs des dits Bons à maturité, et aucune autre législation ou allocation ne sera requise pour les dits assessment, collection et paiement.

No. 2 Dès que la dette de l'Etat aura été réduite au-dessous de 25 millions de dollars, la limite constitutionnelle restera au point le plus bas atteint, et la dette publique ne pourra plus ensuite être accrue, et cette règle restera en vigueur jusqu'à ce que la dette soit réduite à 15 millions de dollars, chiffre au de là duquel elle ne pourra être accrue. Et la taxation pour tous les objets d'Etat, excepté pour le soutien des écoles publiques, ne dépassera jamais 12 mills et demi au dollar de la valeur assessée des biens réels et personnels dans l'Etat, excepté un cas de guerre ou d'invasion.

No. 3 Le revenu de chaque année dérivé de la taxation sur les biens réels, personnels et mixtes, ou des licences, sera considéré exclusivement aux dépenses de l'année pour la quelle il sera levé, à moins qu'il ne reste un excédant qui sera appliqué à l'amortissement de la dette publique. Toutes les allocations et réclamations en excès du revenu seront nulles et l'Etat n'aura en aucune manière à faire face à leur paiement.

Le second amendement propose de remplacer dans l'article 17 de la Constitution les mots "premier lundi" par ceux de "premier mardi après le premier lundi" afin de faire coïncider les élections d'Etat de la Louisiane avec les élections présidentielles.

Le troisième amendement est ainsi conçu:

Article—La ville de la Nouvelle-Orléans ne pourra, désormais, augmenter sa dette en aucune manière, ni sous aucun prétexte. Après le 1er janvier 1875, aucun certificat de dette, ni aucun mandat ne sera émis en paiement par aucun officier de la dite ville, excepté contre les sommes se trouvant comptant dans le trésor; mais ceci ne sera pas interprété de façon à empêcher le renouvellement des Bons échus au pair, ni l'émission de nouveaux Bons en échange pour d'autres Bons, pourvu que la dette de la ville ne soit pas augmentée par là, ni de façon à empêcher l'émission de mandats de drainage ou certificats de contrat en vertu de l'Acte No 30 de 1871, payables seulement sur les taxes de drainage et non autrement; toute personne violant les dispositions de cet article sera, sur conviction, punie d'un emprisonnement qui ne sera pas au-dessous de deux ans ni au-dessus de dix, et d'une amende qui ne sera pas moindre de $3000 ni au-dessous de $10,000.

Sec. 2. Résolu en outre, qu'à la prochaine élection générale, les vœux des électeurs seront exprimés par bulletins imprimés ou écrits, comme suit:

"Pour l'amendement limitant la dette de la Nouvelle-Orléans" ou "Contre l'amendement limitant la dette de la Nouvelle-Orléans" et les dits bulletins seront comptés et les retours faits et le résultat déclaré comme dans les élections d'officiers d'Etat.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 5 août 1874.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
1er Août	$478,109 02	$ 90,243 73
3 Août	596,701 65	71,687 73
4 Août	845,726 84	132,698 38
5 Août	726,155 48	113,560 36
Jusqu'ici cette semaine	$2,646,692 99	$408,479 82
Même temps la semaine dernière	2,667,984 59	516,818 24
Total de la semaine dern.	3,437,500 94	561,517 90
Total de la semaine précédente	3,953,890 27	739,106 93

Il ne s'est pas opéré de changement sur le marché monétaire. Les offres sont encore assez nombreuses aux banques et modérées dans les rues. Le papier de commerce n'a pas varié.

Nous continuons de coter le papier choisi avec ou sans garanties collatérales, à 8, à 9 pour cent par an; le papier du premier ordre à 10 à [illegible] le No. 1 à 11 à 12 et celui de second ordre 1 1/2 pour cent par mois. Les billets hypothécaires de premier ordre sont encore à 10 pour cent par an; il ne se fait rien dans ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 109 3/8 contre 109 1/2 à New-York; il n'a guère trouvé d'acheteurs et a fermé à 109 1/8 (taux d'achat) à 109 1/2 (taux de vente) contre 109 1/2 à New-York. Les ventes comprennent $21,000, dont $3,000 à 109, $1,000, et $9,000 à 109 3/8, $2,000 et $6,000 à 109 1/2.—Dans l'argent, une vente de $4,000 en demi piastres américain à 104 1/2.

Par suite du cours de l'or à New York, le sterling de commerce a légèrement haussé. Les opérations embrassent 12,000 livres, dont 5,000 connaissements à 531, 2,000 à 531 à 531 1/2, 3,000 à 531 1/2, 3000 de banque à [illegible]. Les francs ont été cotés un peu plus haut, mais on n'a pas annoncé de ventes. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 529 1/2 à 531 1/2 le connaissement et clear No 1 et 535 1/2 les traites de banques; les francs, à 4,75 à 4,78 3/4 les traites particulières et celles de banques.

Les offres de change américain ont encore été rares. Les taux n'ont pas varié. Les banques envoient toujours du currency à New-York. Les seules ventes annoncées sont: $20,000 en change de commerce, à vue, sur New-York, à 9/32 pour cent de prime, $12,000 de banque du à 3/8, $5,000 en change de commerce, sur Boston, à 9/32.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 3/8 pour cent de prime, et le change de commerce à vue a encore été coté à 1/4 à 5/16.

Une vente de 50 actions de la compagnie d'assurance mutuelle du Sud s'est faite à $68.

$2000 et $6000 de bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, ont changé de mains à 48 1/4; $5000 à 43 3/8. Cote, à la clôture, 48 1/4.

Il ne s'est rien fait dans le scrip de la ville. Les certificats d'allocations de la ville, les mandats de la police métropolitaine et les "time certificates" de 1873 sont encore cotés nominaux à 47 à 48.

Les mandats de l'Etat sont restés nominaux à 39 à 32 les gros, 33 à 34 les moyens, 35 à 36 les petits. Nous n'avons pas entendu mentionner d'offres.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 5 août 1874.

COTON.—Il s'est vendu, aujourd'hui, 550 balles à des prix qui n'exigent aucune modification dans nos dernières cotes que nous reproduisons:

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	7¾ à 9	
Low ordinary	9¾ à 10¼	10¼
Ordinary	11 à 11¼	11¼
Strict ordinary	12¾ à 13¾	
Good ordinary	14¼ à 14¾	14¼
Strict good ord	14¾ à 15	
Low middling	15¾ à 15¾	15¾
Strict low midl	16¼ à 16¼	
Middling	16¾ à 16¾	16¾
Strict middling	— à 17	
Good middling	— à —	nominal.

Il y a en voie de chargement, 6,000 balles de coton, dont 4,000 pour Liverpool, 2,000 pour le Nord—ce qui laisse 14,800 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains le 31 août, 1873, bal...		7,177
Arrivé depuis le der état	55	
Précédemment	1,336,141	1,336,196
Corrections		22,082
		1,356,405
Expédié aujourd'hui	561	
Expédié précédemment	1,332,261	
Employé par la fabrique de coton de Lehman, Abraham & Co.	300	
Perdu à bord de l'Ailsa	3,358	1,336,174
Stock sur place et à bord non expédié		20,261
Stock, même temps l'an dernier		16,996

TABAC.—Aucune vente n'a été rapportée aujourd'hui, mais les ventes depuis le commencement de cette semaine, s'élèvent à 86 boucauts.

Nous cotons: low à medium, lugs, 7¼ à 8¼ c.; good à fine, 8¼ à 9 c.; low leaf, 9¼ à 10¼ c.; medium, 10¼ à 11½ c.; good à fine, 12 à 12¼ c.; selections, 13 à 14 c.

SUCRE.—Reçu, 5 boucauts; vendu, 48, aux prix suivants: good fair, 9¾ c. la livre; fully fair, 9¾ c.

MELASSE—Pas d'arrivages ni de ventes.

FARINE—Vendu, 1,700 barils aux prix suivants: superfine $4.50 le baril; low treble extra, $6 à $6.12½; choice treble extra, $6.25 à $6.35; choice extra, $6.50 à 6.75.

VIANDES SALÉES SECHES—Epaules, 9½ c. la livre.

JAMBON—Choice sugar-cured, 16¼ à 17¼ c. la livre.

GRAISSE—En tierçons, 15 c. la livre; en barillets, 15 à 15¼ c.

BACON—Epaules, 10¼ c. la livre; clear rib sides, 13¼ c.; clear sides, 13¼ c.

PORC—Mess, $25 le baril; au détail, $25.50.

WHISKY—Rectifié de la Louisiane, $1.01; choix de Cincinnati, $1.06.

MAIS—Vendu, 850 sacs aux prix suivants: jaune mêlé, 75 c. le boisseau; jaune, 80 c.; blanc, 94 c.

AVOINE—60 c. le boisseau.

SON—75 c. les 100 livres.

FOIN—Prime $26 le tonneau, choix $28.50 à $27.

LAINE—Le lac vaut 24 c. la livre; le Mexican improved, 23 c.; le pulled super and extra, 30 c.; le Burry, 16 à 20 c.; le clear du Mississippi et de la Louisiane, 28 à 30 c.

VOLAILLES, ETC.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $5 la douzaine; celles de la Louisiane, $5; les poulets, de l'Ouest, $3; ceux de la Louisiane, de $3.25 à $3; les canards de l'Ouest, $6; les oies de $4 à $5; les dindes, de $12 à $15.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent de 5 à 13 c. la douzaine; ceux de la Louisiane, de 20 à 25 c.

BEURRE—Intérieur de l'Ouest, 18 1 20 c. la livre; choix de l'Ouest, 28 à 33 c.; inférieur de Goshen, 26 à 30 c.; choix de Goshen, 35 à 37 c.

POMMES DE TERRE, &c.—Les pommes de terre de l'Ouest valent de $1.75 à $2.20 le baril; celles du Nord, de $4.75 à $4; les oignons, de $5.50 à $6.

[illegible]—Nous cotons: ordinaire, 19 à 20 c. (or) la livre; fair, 20¼ à 21¼ c.; good 21¼ à 21¾ c. prime, 22¼ à 23¼ c.

SEL—Le grossier, de Liverpool, vaut de $1.25 [illegible].

PEAUX.—Dry Salt, 13 à 17 c.; peaux [illegible] 14 à 15 c. la livre, peaux vertes salées, 9 à 9½ c. Stock des Abattoirs de la ville, de plus de 35 livres, 10 c.

Prix des Bestiaux.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 5 AOUT 1874

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship City of Houston, pour New York.

ARRIVES.

Pas d'arrivages de la mer.

BATEAUX A VAPEUR.

Laura Hopkins, Alexis, de Lafourche; Frank Pargoud, Whilb, d'Arkansas; Empire, Carrie, du Haut Rivière.

MONTANT LE FLEUVE.

(A la Quarantaine)

Steamship Margaret, de la Havane, via les ports de la Floride.

EXPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship City of Houston—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre.

REÇU DE L'INTERIEUR.

LAFOURCHE—Par steamer Laura Hopkins—Total—[illegible]

ARGYLE—Par steamer Frank Pargoud—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—Par steamer Empire—Total—divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R. Total—[illegible] balles, divers à ordre.

NEW ORLEANS, MOBILE & TEXAS R. R. Total—divers à ordre.

N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R. —Total—25 balles coton, divers à ordre.

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

S. Carondelet, McCreery, parti 29 juil. Steamship Cortes, [illegible], expéd. 1 août. Steamship W. [illegible], expéd. 1 juil. Barque Adeline C. Adams, Collins, parti 4 juil. Barque Frank Marion, Dillon, en charg. 7 juil.

PHILADELPHIE

Steamship Tonawanda, Whitbank, parti 29 juil.

LIVERPOOL.

St. State of Louisiana, Stewart, parti 18 juil. Steamship St. Louis, Reil, en charg. 6 juil. Navire Golden Rule, Hall, parti 16 juil. Navire Formosa, Allen, parti 14 juil. Navire Expounder, Crocker, parti 22 juil. Barque Prairie Bird, Sandford, partie 8 juin. Barque Caterina, Jones, partie 9 juin.

BEAUMARIS.

Navire Duchesse of Lancaster, Wa. parti 12 juin.

HAVRE.

Barq. Hortense Dessotoy, Crétault, partie 1 juil.

BORDEAUX.

St. State of Louisiana, Stewart, parti 12 juil. Navire Ville de Bordeaux, Guillaume, ar. 17 juil.

ROUEN.

Barque Maggie McNeil, Harton, partie juil.

AMSTERDAM.

Barque Noah, Nielsen, expéd. 3 juin.

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express..........7 heures A. M.
Malle..........5 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.

Train d'agrément pour les villes de bains, tous les jours, excepté le dimanche, à 3 heures et quart de l'après midi.

Express du soir, tous les jours, à 4 h. P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope..........7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne..........7 h. du matin

Départ du train à Alger..........7 30 du matin

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 1er août 1874.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 HEURES DU MATIN A MIDI jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

[illegible — liste de noms]

LISTE DES DAMES.

[illegible — liste de noms]

C. W. RINGGOLD,
Maître de Poste.

ETAT DE LA BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE

DE LA NLLE-ORLEANS,

A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 30 juin, 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,310,194 15
Bons des Etats-Unis	1,000,000 00
Autres bons	315,199 41
Propriétés foncières	213,297 26
Dépenses courantes et taxes payées	41,146 31
Dû par des agents de rachats et de réserves	301,144 78
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	263,742 22
En caisse	679,139 97
	$4,361,666 34

PASSIF.

Capital	$1,000,000 00
Surplus	250,000 00
Profits et pertes	191,686 56
Dépôts individuels	$2,005,488 36
Dépôts des Etats Unis	2,806 79—2,011,345 14
Circulation	777,148 00
Dû à des banques et à des banquiers	30,971 14
	$4,361,666 34

A une réunion des directeurs, il a été déclaré un dividende de six pour cent, qui provient des bénéfices des six derniers mois, sera payable sur demande à la Nouvelle-Orléans et à New-York, à la banque de MM. Winslow, Lanier & Co., à dater du 6 juillet 1874.

2 juillet—1f P. P.   A. LURIA, Caissier.

SALSEPAREILLE D'AYER.

Elle est, partout, comme un des remèdes les plus efficaces qui aient jamais été découverts pour nettoyer le corps et purifier le sang. Elle a eu en faveur la sanction du temps, et sa réputation n'a faite que s'étendre, car elle repose sur ses vertus et des guérisons remarquables. Elle agit si doucement qu'on peut la donner sans crainte, aux enfants et, cependant, elle chasse du même corps les impuretés—telles que les affections scrofuleuses et syphilitiques—qui s'y trouvaient depuis des années.

On lui doit des cures merveilleuses de scrofules, d'éruptions et de maladies de la peau, de tumeurs, de boutons, de pustules, d'érysipèles, d'ulcérations intérieures de l'utérus, de l'estomac, et du foie. Elle combat aussi victorieusement d'autres maladies qu'elle semblerait ne pas pouvoir atteindre—telles que l'hydropisie, la dyspepsie, les crises, la névralgie, les affections du cœur, les faiblesses auxquelles lesquelles les femmes sont sujettes la débilité et la leucorrhée—quand elles ont les indices de poisons scrofuleux.

La SALSEPAREILLE D'AYER nous ramène la santé et les forces au printemps. En renouvelant l'appétit et vivifiant les organes de la digestion, elle dissipe la langueur et l'abattement que produit la saison. Alors même qu'on n'est pas malade, on se sent mieux, on vit plus longtemps quand on a le sang pur.

PREPARÉE PAR

LE DR. J. C. AYER & CO.,
A LOWELL, MASS.

En en vente chez tous les Pharmaciens.

11oct—1f C

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET,
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[illegible]

ASTHME — NEVRALGIES

CATARRHE, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS, [illegible] PILULES ANTI-NEVRALGIQUES du Docteur CRONIER. [illegible] Nlle-Orléans—MONTEUSE & Cie et DUCONGÉ.

SUPERIEURE A L'HUILE DE FOIE DE MORUE.

HUILE DE FOIE DE MORUE FERREE
AU BENZOATE DE FER,
De GÉDIN, pharmacien de PARIS,
EX-PHARMACIEN DES HOPITAUX

[illegible]

Dépôts à la Nlle-Orléans: MM. DUCONGÉ — MONTEUSE & Cie

GRANULES ANTIMONIAUX DU DR. PAPILLAUD,

NOUVELLE Médication contre les maladies du cœur, l'asthme, la bronchite, [illegible]. GRANULES ANTIMONIO-FERREUX contre l'anémie, la chlorose, [illegible]. GRANULES ANTIMONIO-FERREUX AU BISMUTH, contre les maladies nerveuses [illegible]. PHARMACIE E. MOUSNIER, à Sceaux (Seine), et dans toutes les pharmacies. Nouvelle-Orléans: MM. DUCONGÉ et MONTEUSE & Cie.

PHTHISIE PULMONAIRE ET BRONCHITE CHRONIQUE

(GUERISON par le TRAITEMENT du Dr Jules BOYER de PARIS.)

Commandeur et Chevalier de plusieurs Ordres.

(POUDRE SALINO-CALCAIRE. — MIXTURE NOIRE.)
(EAU COHOBÉE de Laurier-Cerise. — POUDRE contre les SUEURS.)

PARIS, Pharmacie du Dr SERVAUX, No 76, rue du Château-d'Eau, et chez MONTEUSE & Co.

TONIQUE Stomachique. VIN DE BELLINI APÉRITIF fébrifuge

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo.

Prescrit aux ENFANTS DÉBILES, aux FEMMES DÉLICATES, aux CONVALESCENTS, aux PERSONNES AFFAIBLIES, [illegible] dans les NÉVROSES, les DIARRHÉES CHRONIQUES, la CHLOROSE, etc. (Extrait de l'Abeille médicale et de la Gazette des hôpitaux, etc.)—Dépôts à Paris, rue de la Feuillade, 7.— New York [illegible] Nlle-Orléans: Ducongé et Monteuse et Cie; [illegible] Diplôme de mérite à l'Exposition universelle de Vienne, 1873

MALADIES DE POITRINE

NOUVEAU TRAITEMENT PAR

L'Elixir Alimentaire de Ducro

A LA VIANDE CRUE,

Préconisé par les sommités médicales de Paris.

GUERISON RADICALE,

SOULAGEMENT MANIFESTE.

[illegible]

PUISSANTS FORTIFIANTS

[illegible]

DEPOTS, à la Nouvelle-Orléans, chez P. CUSACHS, au coin des rues ROYALE et ST-PHILIPPE.

L'ELIXIR DUCRO se trouve également Chez DUCONGÉ, MONTEUSE & Cie.

VICHY

Administration: Paris, 22, boul. Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des sources. [illegible] SELS DE VICHY POUR BAINS. [illegible] CONTROLE DE L'ETAT FRANÇAIS.

[illegible]

EAU DE SELTZ.—Dix Médailles.

APPAREIL GAZOGÈNE-BRIET

Breveté s. g. d. g.

SEUL APPROUVÉ par L'ACADÉMIE de MÉDECINE

SEUL ADMIS dans les HOPITAUX de PARIS

[illegible]

MONDOLLOT Fils, Ing.-Fabr. Paris, 72 r. du Château-d'Eau. Maison à Londres, 12, Little-James str. Bedford-Row.

SIROP PECTORAL ET PATE de NAFÉ DELANGRENIER

Paris, 53, Rue Richelieu

[illegible]

DEPOTS: A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Ducongé, Monteuse et Cie.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février '74

RESSOURCES.

[illegible — tableau de chiffres]

PASSIF.

[illegible — tableau de chiffres]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 3e Mars 1874.

JULES MOSBY, N. P.

Exact:

P. POURSINE,
R. S. KEEP,
A. W. NORWORTH

RAPPORT SUR L'ETAT —DE LA— Banque Nationale de l'Etat

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires, le Vendredi 1er Mai 1874.

RESSOURCES.

[illegible — tableau de chiffres]

PASSIF.

[illegible — tableau de chiffres]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que je crois le tableau qui précède exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment par devant moi, ce 12 mai 1874.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:

[illegible]
[illegible] } Directeurs.
CHAS. E. SLAYBACK.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

RAPPORT ANNUEL—1873.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter aux sociétaires le résumé de ses travaux pendant l'année expirant le 30 novembre 1873:

Rapport du Trésorier.

[illegible — compte des recettes et dépenses]

Balance en caisse ce jour

[illegible]

Actif de la Société:

L'Asile et ses dépendances, [illegible]

Rapport du Comité d'Admission.

[illegible]

Service Médical.

[illegible]

Le Service administratif, pour l'année 1874, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 30 novembre:

[illegible]

Premier état annuel —DE— L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Au No. 132 de la rue du Canal, le 31 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

[illegible — tableau de chiffres]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. T.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 6 janvier A. D. 1874.

JOHN G. EUSTIS, notaire public.
Au No. 32 de la rue Carondelet.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE..........$500,000

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL. Année 1873.

[illegible — tableau de chiffres]

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 21 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, [illegible] du montant net des primes de l'an, [illegible] de dividende [illegible].

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
R. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY,
R. BISCOE,	JAMES BYRNES,
I. N. MARKS,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEISS,	R. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivière et de mer, aux conditions les plus favorables. [illegible]

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $16 par an; édition hebdomadaire, $3). [illegible]

FIREMEN'S ANNUAL STATEMENT

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 25 mai 1874.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires de l'année échue le 30 avril 1874—savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.

[illegible — tableau de chiffres]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment par devant moi, ce 22 mai A. D. 1874.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 22 du courant, à une réunion spéciale du directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT [illegible], et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE pour cent [illegible].

MARION DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

[illegible — liste des directeurs]

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LEBLANC, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES STREET.

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16; half-yearly, $8; quarterly, $4 00.

[illegible]

Weekly—Per annum, $3; half-yearly $1 50; quarterly, $1 00. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

[illegible]

KNICKERBOCKER,

[illegible], commander.

Will leave her wharf, foot of Toulouse street, Sunday, August 9, at 8 A. M.

PASSAGE..........$50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,
[illegible] Carondelet Street

Pontchartrain Railway.

[redacted]

The carriages of this road is established [illegible] Elysian Fields street, near [illegible].

[illegible] Children under 12 years 10 cents. [illegible] 15 cents each way.

[illegible — horaire]

On Sundays the trains will be run every half hour from 1 P. M. [illegible]

[illegible]

E. H. SCRANTON,
Gen'l Superintendent.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 22, 1874.

The trustees, in conformity to the charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April, 1874:

[illegible — tableau de chiffres]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 26th day of May, 1874.

W. L. EVANS,
Second Justice [illegible] of Orleans.

The Board of Trustees resolved, That after paying the fourth quarterly interest of TWO AND ONE HALF PER CENT on the CAPITAL STOCK of the Company, [illegible] a DIVIDEND of TWENTY-FIVE per cent, to be paid in CASH, on and after the 2nd day of June next, to those parties insuring with the Company, entitled to receive the same.

TRUSTEES: APRIL, 1874.

[illegible — liste des trustees]

Sun Mutual Insurance Company.

PAID UP CAPITAL..........$500,000

EIGHTEENTH Annual Statement, for the year 1873.

[illegible — tableau de chiffres]

The Board of Directors, at a meeting held on the 21st day of January, 1874, after setting aside the reserve fund from the net earnings of the year, and paying ten per cent dividend to the stockholders, resolved to pay a cash dividend of ten per cent on the net earned participating premiums for the year ending December 31st 1873.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1874.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
R. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY,
R. BISCOE,	JAMES BYRNES,
I. N. MARKS,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEIS,	R. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS.

This old and reliable Company is issuing Policies on Fire, River and Marine Risks, on the most favorable terms, all Losses adjusted and settled upon the most liberal terms, and promptly paid at their Office, 68 Camp street, corner of Commercial Alley.

ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1874.

ACTIF.

[illegible — tableau de chiffres]

PASSIF.

[illegible — tableau de chiffres]

Nlle-Orléans, 10 janvier 1874.

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Banque Nationale.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 108 CANAL STREET.

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

[illegible — tableau de chiffres]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] of June 1874.

P. C. CUVELLIER, Notary Public.

The usual ten per cent interest is payable to stockholders on demand.

DIRECTORS.

[illegible — liste des directeurs]

LOUISIANA MUTUAL INSURANCE COMPANY.

TWENTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

[illegible — tableau de chiffres]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

CHARLES BRIGGS, President.
G. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this day of March, 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

BOARD OF TRUSTEES, Elected February, 1874.

[illegible — liste des trustees]

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY.

Corner of Canal and Camp streets.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the Company publish the following statement:

[illegible — tableau de chiffres]

The above statement is a true and correct [illegible]

[redacted]

day of January, A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

The semi-annual interest dividend of five per cent, due first MONDAY in February, will be paid to the stockholders on and after that date.

—MEMBERS—

[illegible — liste des membres]

JOHN T. DUFOUR,

EXCHANGE ALLEY

SETTLES all kinds of claims, City and State; takes all the necessary steps to obtain a reduction of assessment [illegible].